



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

## Trente-sixième session

**Dacca (Bangladesh), 8-11 mars 2022**

## Rapport de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP)

### Résumé

La vingt-huitième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue du 17 au 21 juin 2019 à Incheon (République de Corée). Cette session de la Commission a constitué l'événement central de la Semaine forestière de l'Asie et du Pacifique 2019. Plus de 2 000 personnes ont assisté aux 100 manifestations organisées dans ce cadre par la FAO et des organisations partenaires.

En raison de la pandémie de covid-19, la vingt-neuvième session la CFAP a été reportée et doit se tenir du 22 au 25 février 2022. Elle sera accueillie par la Mongolie et aura pour thème «Les forêts et le redressement vert». La présente note d'information résume les mesures prises compte tenu des recommandations formulées à la vingt-huitième session de la CFAP et les progrès réalisés dans l'organisation de sa vingt-neuvième session, y compris les perspectives concernant le renforcement de la collaboration entre la Commission régionale des forêts et le Comité des forêts de la FAO.

### Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à rappeler les recommandations formulées à la vingt-huitième session de la CFAP et à conseiller la FAO sur les mesures à prendre dans les pays de la région. Il était principalement demandé à la FAO:

- a. de faire valoir le rôle des produits forestiers dans la lutte contre le changement climatique, et de saisir les possibilités de mettre en avant les activités de l'initiative «Du bois durable pour un monde durable» dans la région Asie et Pacifique et de les réaliser;
- b. de continuer d'intensifier les efforts en faveur des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, en particulier le renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles;
- c. d'aider les pays membres à promouvoir les propriétés des produits forestiers en matière de fixation du carbone;
- d. d'appuyer aux niveaux régional et national le renforcement des capacités en matière de gestion des conflits et de règlement des différends dans le secteur de la foresterie;

- e. de continuer d'apporter un appui à l'élaboration de programmes de foresterie communautaire, notamment au développement d'entreprises rurales;
- f. de continuer d'apporter un appui à la restauration des forêts et des paysages, notamment par le soutien au renforcement des capacités et à des programmes nationaux et régionaux;
- g. de réaliser un examen de l'utilisation des technologies dans la foresterie, y compris en recensant les conditions qui permettent de créer des environnements favorables à la mise au point de technologies et à leur adoption;
- h. de poursuivre les travaux sur la base de la publication de la troisième Étude prospective du secteur forestier dans la région Asie-Pacifique afin d'élaborer des supports fondés sur les problèmes propres à la région, destinés à certains groupes de parties prenantes et susceptibles d'être diffusés de différentes manières.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (APRC)

APRC@fao.org

## Introduction

1. Créée en 1949, la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique est l'une des six commissions régionales des forêts mises en place par la FAO. C'est un organe statutaire établi en vertu de l'article VI, dont le secrétariat est assuré et appuyé par la FAO. Ses principales fonctions sont: d'étudier et d'évaluer les questions et les tendances d'ordre technique et politique intéressant la foresterie dans la région; d'élaborer des mécanismes de coopération régionale et sous-régionale destinés à répondre aux problèmes de foresterie, et de les appliquer; et de donner à la FAO des conseils sur la formulation des politiques et les priorités relatives à ses programmes de foresterie dans la région. La Commission compte actuellement 34 membres<sup>1</sup>.

2. La vingt-huitième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue du 17 au 21 juin 2019 à Incheon (République de Corée)<sup>2</sup>. Elle a réuni des délégués de 20 pays et de quatre organisations du système des Nations Unies, ainsi que des observateurs et des représentants de 22 organisations régionales ou internationales, intergouvernementales ou non gouvernementales.

3. En raison de la pandémie de covid-19, la vingt-neuvième session de la CFAP n'a pas pu avoir lieu en 2021 comme prévu; elle doit se tenir du 22 au 25 février 2022 et sera accueillie par la Mongolie. La présente note d'information résume les progrès réalisés concernant les principaux thèmes des 14 recommandations formulées à la vingt-huitième session de la CFAP, notamment l'examen des modalités de gouvernance de la CFAP et les perspectives concernant le renforcement de la collaboration entre la Commission régionale des forêts et le Comité des forêts de la FAO. Cette session de la Commission a constitué l'événement central de la Semaine forestière de l'Asie et du Pacifique 2019. Plus de 2 000 personnes ont assisté aux 100 manifestations organisées dans ce cadre par la FAO et des organisations partenaires.

4. La vingt-huitième session de la CFAP avait pour grand thème «Les forêts au service de la paix et du bien-être». La Commission a reconnu les contributions importantes que peuvent apporter les forêts à la consolidation de la paix et au bien-être des populations. Elle a souligné qu'il était nécessaire pour les gouvernements, les principales parties prenantes et la FAO de poursuivre les travaux dans un certain nombre de domaines, y compris le renforcement des capacités régionales et nationales en matière de gestion des conflits et de règlement des différends, la restauration des forêts et des paysages, les forêts communautaires, le commerce et les marchés, les incidences des avancées technologiques sur les forêts et la sylviculture, la biodiversité, l'appui à la mise en œuvre des principales recommandations émanant de la troisième Étude prospective du secteur forestier dans la région Asie-Pacifique, et les liens entre forêts et changement climatique.

5. À la vingt-huitième session de la CFAP, la République de Corée a été élue Présidente du Comité exécutif de la CFAP jusqu'à sa vingt-neuvième session; l'Australie, l'Indonésie et le Népal ont été élus vice-présidents, et la Thaïlande, rapporteuse. La Mongolie a informé la CFAP qu'elle souhaitait accueillir sa vingt-neuvième session.

## Progrès accomplis à ce jour

6. La présentation des progrès réalisés à ce jour s'articule autour des principaux thèmes abordés dans les recommandations issues de la vingt-huitième session de la CFAP: mesures climatiques, restauration des forêts et des paysages et suites données à la troisième Étude prospective du secteur forestier dans la région Asie-Pacifique.

7. **Mesures climatiques:** Diverses activités nationales ont progressé dans le cadre de REDD+ (réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts, associée à la gestion durable des forêts ainsi qu'à la conservation et à l'accroissement des stocks de carbone forestiers),

---

<sup>1</sup> Australie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, France, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Japon, Kiribati, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Viet Nam, et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (statut d'observateur).

<sup>2</sup> APFC/2019/REP.

notamment le Programme ONU-REDD. Depuis 2020, une nouvelle initiative sur le commerce durable des produits forestiers dans la région du bas Mékong («Sustainable Forest Trade in the Lower Mekong Region»), est mise en œuvre au titre du Programme dans cinq pays du bas Mékong (Cambodge, Myanmar, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam), en étroite collaboration avec le volet Asie du programme mondial FAO-Union européenne sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux. La FAO a continué d'aider les pays à réduire considérablement les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts ainsi qu'à améliorer l'état des forêts tropicales et autres écosystèmes riches en carbone et à les préserver – par exemple, en mettant en place un suivi précis et transparent des forêts, y compris dans les écosystèmes de tourbière et de mangrove, et des initiatives de foresterie communautaire. Une note succincte sur le stockage du carbone dans les produits ligneux récoltés a été élaborée.

8. **Restauration des forêts et des paysages** La FAO mène ses activités de restauration dans le cadre de la stratégie et du plan d'action pour la restauration des forêts et des paysages dans la région Asie-Pacifique approuvés en 2017 par la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique, ainsi qu'en sa qualité de chef de file, avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Grâce au Mécanisme de restauration des forêts et des paysages, les activités de restauration ont avancé dans plusieurs pays (Cambodge, Fidji, Pakistan, Philippines et Vanuatu). Un groupe de travail informel Asie-Pacifique sur la restauration des forêts et des paysages a été créé, et deux réunions ont été tenues afin de promouvoir la coopération régionale. En outre, un cadre associé de Suède a rejoint la FAO pour aider à la restauration des forêts et des paysages dans la région. Un programme de coopération technique régional est mis en œuvre afin d'aider les pays membres à élaborer des plans nationaux de restauration des paysages, ainsi que pour améliorer les capacités, créer des plateformes de communication régionales et établir un consortium régional sur la restauration des forêts et des paysages. La troisième réunion Asie-Pacifique sur les forêts urbaines, organisée conjointement avec le Département royal des forêts de la Thaïlande, a été organisée en vue de faire avancer le Plan d'action de Séoul.

9. **Gouvernance forestière:** Dans le cadre du volet Asie-Pacifique de la phase III (2016-2021) du Programme FAO-Union européenne pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux, la FAO a aidé neuf pays producteurs de bois tropical à renforcer leurs cadres de légalité, leurs systèmes de contrôle de l'origine légale et le respect de la légalité afin de rendre le secteur du bois plus durable et plus transparent et d'améliorer l'accès aux marchés. Depuis 2020, la nouvelle initiative du Programme ONU-REDD sur le commerce durable des produits forestiers dans la région du bas Mékong est mise en œuvre dans cinq pays du bas Mékong (Cambodge, Myanmar, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam). Elle vise essentiellement à lutter contre l'exploitation illicite des forêts grâce à l'élaboration de normes et de systèmes nationaux de vérification de l'origine légale et durable du bois, y compris par la certification des forêts, et au développement des capacités en la matière.

10. **Suites données à la troisième Étude prospective du secteur forestier dans la région Asie-Pacifique:** Étant donné l'importance de la foresterie dans l'économie des pays insulaires du Pacifique, une étude prospective sous-régionale portant spécifiquement sur le secteur forestier et axée sur le changement climatique et la résilience a été entreprise avec le soutien actif et la collaboration des pays membres et des partenaires de la CFAP. S'agissant des travaux menés en collaboration avec le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), on peut citer notamment: i) l'élaboration d'une feuille de route sur l'état et l'évolution des forêts primaires en Asie et dans le Pacifique et les perspectives les concernant, ainsi que les principales mesures et initiatives concrètes visant leur préservation; et ii) une feuille de route visant à promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans la gestion durable des forêts.

### **Examen des modalités de gouvernance de la CFAP et coordination avec le Comité des forêts**

11. Au cours de sa vingt-cinquième session, tenue du 5 au 9 octobre 2020, le Comité des forêts a demandé à la FAO de s'entretenir avec les commissions régionales des forêts au sujet des mesures à prendre pour faciliter leurs dialogues sur les politiques et leurs échanges de vues techniques afin de les

aider à concrétiser les objectifs de leurs membres et à favoriser leurs contributions aux mécanismes et objectifs internationaux<sup>3</sup>. Il a également invité la FAO à étudier les voies possibles pour établir un lien plus étroit entre les travaux de ces organes statutaires et ceux de la Division des forêts ainsi qu'avec d'autres domaines d'action intéressant la foresterie, afin d'accroître leur utilité et leur efficacité, et de créer des synergies et de renforcer la participation<sup>4</sup>.

12. En ce qui concerne l'examen de la structure de gouvernance de la CFAP, il a été décidé de l'effectuer en trois phases, en s'alignant sur les calendriers du Comité des forêts et les sessions futures de la CFAP. La première phase – l'élaboration d'un premier document d'orientation – a été reportée en raison de la pandémie de covid-19.

### **Conclusions**

13. L'engagement pris par les membres à la vingt-huitième session de la CFAP de continuer à travailler avec les principales parties prenantes et la FAO pour améliorer la gestion durable des forêts dans la région reste une ambition extrêmement pertinente dont la réalisation devient encore plus urgente dans le contexte d'un redressement vert après la pandémie de covid-19.

14. La vingt-neuvième session de la CFAP, qui sera accueillie par la Mongolie, se déroulera en mode virtuel du 22 au 25 février 2022 et aura pour thème «Les forêts et le redressement vert».

---

<sup>3</sup> C 2021/24, paragraphe 35.

<sup>4</sup> C 2021/24, paragraphe 40.